

Politique familiale



«Penser et agir famille»



Municipalité de Val-des-Monts
Septembre 2005

Ce projet fut mis sur pied dans le cadre du nouveau millénaire par la Municipalité de Val-des-Monts avec la précieuse collaboration de l'artiste tisserande, madame Thoma Ewen. Le projet consistait à confectionner une tapisserie communautaire de 1,83 mètres par 1,22 mètres. Plus de mille personnes, enfants et adultes, ont participé à ce projet. Cette œuvre a été réalisée par et pour la communauté Montvaloise et elle est exposée en permanence à l'hôtel de ville de Val-des-Monts. Le projet a été financé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Droits d'auteur / Copyright© 2005 : Municipalité de Val-des-Monts

ISBN 2-9804632-2-1

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2005

3e trimestre 2005

Tirage / Circulation : 1 000 exemplaires

Distribution : Postes Canada

Impression : Imprimerie D & A

Design : Patricia Fillet, Municipalité de Val-des-Monts / Journal L'Envol

Table des matières

Message du Maire.....	4
Message du responsable des questions reliées à la famille	5
Préambule	7
Définition de la famille	8
Profil de la Municipalité	9
Champs d'intervention	14
La famille montvaloise et l'environnement.....	15
La famille montvaloise et l'intégration des jeunes (12 à 17 ans).....	17
La famille montvaloise et la sécurité publique	18
La famille montvaloise et les loisirs, la culture et le milieu communautaire	20
La famille montvaloise et le transport.....	21
La famille montvaloise et la communication.....	22
La famille montvaloise et le développement des activités économiques.....	23
La famille montvaloise et les services de garde	24
La famille montvaloise, l'équité sociale et le soutien à la famille.....	25
Conclusion	27
Remerciements	28

Message du Maire

C'est avec beaucoup de fierté que je me joins au conseil municipal, pour vous présenter la politique familiale. Val-des-Monts fait preuve, encore une fois, d'avant-gardisme en étant une des cinquante premières municipalités du Québec à se doter d'une telle politique, ayant comme but de mettre en priorité la famille.

Depuis quelques années, les municipalités sont davantage soucieuses de tous les aspects qui touchent à la qualité de vie de leurs citoyens. Nous assistons à un éveil collectif concernant l'importance de la place que doit occuper la famille dans une communauté. La politique familiale est le moyen par excellence pour développer ce sentiment d'appartenance, constituant, par le fait même un véhicule important de promotion.

En se dotant d'une politique familiale, Val-des-Monts veut confirmer son désir de contribuer à l'épanouissement de la famille. Elle souhaite favoriser, en collaboration avec ses précieux partenaires, un plus grand accès et une participation élargie aux activités de son territoire.

La Municipalité de Val-des-Monts a déjà, par ses actions, mis les familles à l'avant-plan. La « journée familiale » et le « Noël en famille » ne sont que quelques exemples et cette nouvelle politique vient confirmer l'engagement de Val-des-Monts.

Vous retrouverez dans ce document les champs d'intervention et les recommandations du comité qui y décrit les principes qui fondent son intervention et le rôle que doit jouer la Municipalité.

Le Maire,
Marc Carrière

Message du responsable des questions reliées à la famille

C'est avec grande satisfaction que je dépose au conseil municipal de Val-des-Monts, la politique familiale de notre Municipalité.

La politique familiale est le résultat d'une réflexion approfondie de la part des principaux artisans de la vie communautaire, c'est-à-dire les Montvalois. Elle se veut le fruit d'un processus de consultations mené, en différentes étapes, auprès des familles montvalois, des associations communautaires, des intervenants du milieu et des directeurs et chefs de services de la Municipalité et ce, depuis plus de dix-huit mois.

De nombreuses analyses et évaluations des besoins des familles ont guidé les travaux d'un comité composé de bénévoles dévoués, engagés à mettre sur pied un plan d'action réaliste des enjeux municipaux et représentatifs des besoins exprimés par les familles montvalois. Le Comité de la politique familiale souhaite que les champs d'intervention proposés puissent servir de référence et d'orientation, permettant aux élus municipaux de mieux adapter la législation, ainsi que les services municipaux, aux enjeux et besoins prioritaires par nos familles.

Le Comité d'élaboration de la politique familiale est conscient des contraintes financières auxquelles à faire face l'administration municipale. Il recommande un plan d'action diversifié en plusieurs champs d'intervention. Un partenariat plus étroit entre les divers services municipaux, les associations et intervenants du milieu serait également souhaité afin de maximiser l'utilisation et la coopération entre nos diverses ressources.

J'ai été heureux et privilégié, au nom du conseil municipal, de participer aux travaux de réalisation de la politique familiale et d'avoir l'opportunité aujourd'hui d'en faire le dépôt officiel.

Le conseiller du district no 5, responsable des questions reliées à la famille et président du Comité des Loisirs et de la Culture,

Bernard Mailhot

Préambule

En janvier 2004, la Municipalité de Val-des-Monts a mis sur pied un comité composé de représentants bénévoles du milieu qui avait pour mandat d'élaborer une politique familiale en tenant compte de ce qui se faisait déjà sur son territoire et en proposant un plan d'action avec les orientations futures du conseil municipal. Voici donc un bref historique des étapes de ce Comité, qui a mené à la rédaction de cette politique :

Novembre 2002

Demande de subvention auprès du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine

Novembre 2003

Nomination de monsieur Bernard Mailhot, responsable des questions familiales

Janvier 2004

Mise sur pied du Comité

Février 2004

Lancement du concours définition de la famille

Avril 2004

Annnonce du gagnant au concours : définition de la famille

Mai 2004

1^{ère} édition - journée familiale

Novembre 2004

Sondage téléphonique auprès de la population

Février 2005

Groupes de discussion :

- 1) avec les personnes œuvrant auprès des familles
- 2) avec les organismes communautaires
- 3) avec la population
- 4) avec les cadres et chefs de services municipaux
- 5) avec les jeunes

Mars 2005

Création de la définition technique de la famille

Mai 2005

Assemblée publique de consultation

Juin 2005

2^e édition - journée familiale

Septembre 2005

Adoption de la politique par le conseil municipal

La politique familiale servira à assurer une meilleure qualité de vie et un épanouissement des familles montvalloises, en favorisant les services, initiatives et règlements qui tiennent compte de leurs besoins.

Définition de la famille

Cette définition a inspiré le travail du Comité tout au long de l'élaboration de la politique familiale. Elle est le fruit de la famille de Julie Barrette et de Marc Sirois et leurs deux enfants, Simon et Justin. Cette famille a remporté le concours élaboré en février 2004.

La famille, notre trésor

La famille, c'est quand nous fermons les yeux pour laisser parler notre cœur et monte en nous une sensation de bonheur.

C'est la possibilité de grandir à notre propre rythme, tout en respectant celui des autres.

La famille, c'est bien plus encore, c'est surtout enrichissant comme un coffre à trésors.

Cette définition un peu plus technique a ensuite été développée pour faciliter l'élaboration et l'application de la présente politique :

« Ensemble de personnes vivant sous un même toit ou non, comportant ou incluant au moins un parent et un enfant, unies par des liens significatifs caractérisés par le soutien affectif et moral ».

Profil de la Municipalité

Historique

En 1975, le ministre des Affaires municipales procédait à plusieurs regroupements de villages au Québec. Suite à ce mouvement de fusions municipales, les villages de Poltimore, Saint-Pierre-de-Wakefield et Perkins seront alors fusionnés et formeront dorénavant la nouvelle Municipalité de Val-des-Monts. Le nom de notre Municipalité n'est pas sans rappeler les composantes naturelles environnantes. En effet, Val-des-Monts regorge de paysages enchanteurs où se déploient vallées, montagnes, voire même cavernes, mais nous y reviendrons. C'est dans ce courant d'idées que le nom Val-des-Monts fut adopté par le conseil municipal de l'époque.

Données démographiques¹

Val-des-Monts est en pleine croissance démographique. En effet, la Municipalité est la plus peuplée des sept municipalités du territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Val-des-Monts compte au total 8 544 résidents. L'essor démographique est graduel et constant, selon la Gazette officielle. En 1996, la population totale était de 7 231 habitants contre 7 842 en 2001. Il est intéressant de constater que

Val-des-Monts échappe au mouvement des populations rurales vers les centres urbains. À ce fait, ajoutons qu'elle est située à la limite Nord de la Ville de Gatineau, ce qui favorise grandement l'établissement de nouvelles familles. De plus,

Val-des-Monts est la Municipalité abritant la population la plus jeune du territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Ainsi, 34 % de la population a entre 0 et 24 ans. Selon Statistique Canada, en 2001, 1 résident sur 4 avait moins de 18 ans.

¹ Sauf indications contraires, les données démographiques présentées sont tirées de Statistique Canada, recensement 2001

Données démographiques	
Année	Population résidente
1996	7 231
2001	7 842
2005	8 544 ²

Répartition par groupes d'âge	
0 à 14 ans	23,1 %
15 à 24 ans	10,71 %
25 à 54 ans	52,14 %
55 à 64 ans	7,67 %
65 ans et plus	6,43 %

Répartition de la population montvaloise par secteur	
Secteurs	Pourcentage de la population
Perkins	70 %
Saint-Pierre-de-Wakefield	20 %
Poltimore	10 %

La période estivale a un impact majeur sur la population de la Municipalité. En effet, pendant cette période, la population s'accroît de plus de 10 000 personnes. Ce qui porte à près de 18 000 personnes la population totale. On retrouve sur le territoire 2 002 chalets³.

Profil des familles

Les familles, résidant à Val-des-Monts, sont pour la plupart composées de deux parents avec enfant(s). La famille moyenne est composée de 3,75 personnes. On y compte 1,5 enfants de moins de 18 ans. On y retrouve également 245 familles monoparentales, soit environ 10 %

² Gazette officielle décembre 2004

³ Rôle d'évaluation MRC des Collines-de-l'Outaouais – Mise à jour : le 6 mai 2005

du nombre total des familles. De plus, 15 % des familles prévoient avoir des enfants dans un avenir rapproché⁴.

En 2003, le revenu moyen des familles était de 68 500 \$. Toutefois, pour 10,8 % des familles, les transferts gouvernementaux sont la principale source de revenu. Parmi les 2 350 familles de Val-des-Monts, il y a 230 familles à faible revenu.

Tissu social et familles

Le milieu montvalois a une dynamique sociale fort développée. Ainsi, on compte des associations de lacs, récréatives et sportives, des groupes ayant une mission orientée vers la petite enfance, la jeunesse et la famille, des fabriques, des écoles, des centres de santé et de services sociaux, des comités, un office municipal d'habitation, un réseau de bibliothèques et divers services de garde.

C'est dans un esprit de partenariat que la Municipalité et les groupes, mentionnés ci-haut, travaillent au développement du mieux-être des familles. Leur présence tend également à renforcer chez les familles le sentiment d'appartenance à la communauté montvaloise. C'est en unissant les ressources du milieu et en assurant la complémentarité qu'est possible la réponse aux besoins des familles, comme en témoigne si bien notre devise « S'unir, c'est accomplir ».

Environnement

Parmi les plus grands en superficie dans l'Outaouais québécois (455,76 kilomètres carrés), le territoire de Val-des-Monts est principalement composé de plus de 125 lacs, de terres agricoles et de forêts vierges, regroupant plusieurs essences dont la majeure partie portent une valeur commerciale inestimable.

Nous y retrouvons de multiples vallées et montages d'où vient le nom de Val-des-Monts. La population municipale permanente est établie principalement dans trois secteurs : Perkins, Saint-Pierre-de-Wakefield et Poltimore. Ces trois secteurs sont les anciens villages qui portaient ces noms et qui ont été fusionnés, dans les années 1975 et 1976, pour former

⁴ Sondage Ad Valorem Novembre 2004

maintenant la Municipalité de Val-des-Monts. Les résidents de Val-des-Monts sont connus sous le vocable de Montvalois.

Depuis le recensement de 2001, Val-des-Monts est la Municipalité la plus peuplée de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et partage, avec Cantley, Chelsea et L'Ange-Gardien, le taux de croissance de population le plus important de la MRC. Cette croissance se concentre principalement au sud de Val-des-Monts, à proximité du réseau routier régional.

Activités et attraits touristiques

Le récréo-tourisme :

Val-des-Monts offre plusieurs possibilités récréo-touristiques. Quoi de plus merveilleux que de vivre à la campagne, à 25 minutes d'Ottawa et à côté de la nouvelle Ville de Gatineau?

Activités :

Vous pouvez vous adonner aux activités suivantes :

Pêche sportive l'été (plus de 125 lacs)

Pêche blanche l'hiver

Chasse (chevreuil, orignal, ours et petits gibiers)

Équitation

Sentiers de ski de fond

Gîtes et repas de tous genres

Visites d'une caverne souterraine naturelle et hébertisme

Sentiers de motoneige et de V.T.T.

Et plus encore

Attraits touristiques :

Un des plus grands atouts de Val-des-Monts est la beauté des lacs et leur limpidité. Ces lacs offrent aux adeptes de la pêche sportive et de la pêche blanche (en hiver) la possibilité d'agacer plusieurs espèces comme la truite grise, la truite rouge, la truite mouchetée, l'achigan, le brochet et la barbotte des lacs. Ce ne sont pas tous les lacs qui sont accessibles par des accès publics. Deux d'entre eux, les lacs McGregor et Saint-Pierre, possèdent des rampes de mise à l'eau.

Aventure Laflèche :

Située au cœur de notre Val-des-Monts pittoresque, à 25 minutes d'Ottawa, Aventure Laflèche vous permet d'explorer un merveilleux monde souterrain. Vieille de plus de 20 000 ans, la caverne est l'une des plus importantes grottes au Québec avec ses 402 mètres de galeries sèches et spacieuses, réparties sur une dénivellation de 35 mètres. Accessible été comme hiver, elle offre un spectacle féerique de stalactites et stalagmites de glace géante en hiver et au début du printemps.

La Caverne Laflèche est devenue Aventure Laflèche avec l'ajout d'un parc aérien, le plus grand en Amérique du Nord, offrant ainsi des activités d'hébertisme au sommet des arbres et de spéléologie.

Services aux familles

L'on retrouve diverses activités et infrastructures sur le territoire telles que : accès à la plage publique, parcs, espaces verts, cuisine collective, café-rencontre, ateliers de jeux éducatifs, bibliothèques, centres communautaires, structures de jeux et aréna.

Champs d'intervention

La présente politique favorise les actions à poursuivre ou à entreprendre pour améliorer la qualité de vie des familles dans le cadre de neuf champs d'intervention particuliers. Cette section présente ces champs d'intervention et le sommaire des recommandations qui sont ressorties des diverses consultations effectuées auprès de la population montvalois, des intervenants qui œuvrent auprès de cette population et de la réflexion du Comité d'élaboration de la politique familiale.

Le plan d'action fait le sommaire des constats, des objectifs, des actions, des partenaires administratifs et du milieu, ainsi que du calendrier proposé pour chacun des champs d'intervention.

Généralités

Après l'analyse des diverses composantes de la présente politique, quelques recommandations d'ordre général se sont dégagées.

Dans le but de réaliser le plein potentiel de cette politique et d'assurer sa mise en œuvre, la Municipalité de Val-des-Monts doit se doter d'un mécanisme permanent d'application. À cette fin, le Comité recommande de créer un comité permanent de la famille. Ce comité aura pour principales fonctions l'application de la politique, l'analyse de demandes spécifiques faites dans le cadre de la politique, son évaluation et la sensibilisation des autres comités permanents, du conseil municipal, des employés municipaux et de la population en général.

CONSIDÉRANT⁵ que la Municipalité de Val-des-Monts a la volonté de mettre en place les moyens pour procéder à la mise en œuvre de la présente politique

⁵ Prenez note que les énoncés suivant la mention « CONSIDÉRANT » reprennent les constats qui se sont dégagés des consultations

ET AFIN⁶ :

- de maximiser le potentiel de la présente politique
- de s'assurer que le concept famille soit bien compris et intégré par tous les comités permanents de la Municipalité

NOUS RECOMMANDONS :

- de créer un comité sur la famille
- de créer un fonds réservé à la mise en œuvre des initiatives « famille »
- de faire connaître la politique familiale et intégrer le concept « Penser et agir famille »
- de sensibiliser les partenaires, les comités permanents
- et les directeurs des services municipaux au concept « Penser et agir famille »

La famille montvaloise et l'environnement

Val-des-Monts est une Municipalité rurale et compte une vaste gamme de trésors naturels étendue du territoire, lacs, marais, faune et flore. La nature et ses attraits sont parmi les valeurs les plus importantes pour sa population. Le respect et la protection de l'environnement naturel font partie des préoccupations des familles et se doivent d'être au cœur des décisions municipales.

CONSIDÉRANT :

- que les familles de Val-des-Monts sont davantage conscientisées au besoin de réduire les émissions de gaz à effet de serre
- qu'il n'y a pas ou peu d'alternative à l'utilisation de la voiture sur le territoire
- que les familles montvalois demandent d'améliorer le service de recyclage
- qu'il existe un besoin de maximiser le potentiel « plein air » de la Municipalité pour les familles

⁶ Notez aussi que les énoncés suivant la mention « ET AFIN » reprennent les principaux objectifs identifiés par le Comité pour orienter les actions recommandées

- que les familles montvalaises viennent s'installer à Val-des-Monts surtout pour vivre en harmonie avec la nature

ET AFIN :

- de poursuivre la conscientisation des familles pour identifier les différentes sources de gaz à effet de serre et réduire leurs émissions
- de développer des alternatives au manque de transport en commun
- de sensibiliser les familles aux 3R (réduction, réutilisation et recyclage) et compostage
- d'informer les familles du nouveau programme de cueillette porte-à-porte (début été 2005)
- d'assurer la prise en compte du concept « Penser et agir famille » lors des révisions du plan d'urbanisme
- d'encourager les projets de développement des attraits plein-air pour les familles
- de sensibiliser et conscientiser les familles à l'importance de protéger les zones écologiques et de préserver notre environnement naturel

NOUS RECOMMANDONS⁷ :

- d'établir des contacts avec d'autres municipalités en milieu rural, de même taille, qui vivent des situations semblables
- d'informer et sensibiliser les familles montvalaises aux moyens à utiliser pour réduire les émissions de gaz à effet de serre par les outils de communication
- d'organiser des ateliers en « famille » sur le compostage et les 3R
- de préparer un guide facile à utiliser par toute la famille et proposer des activités « en famille » afin de bien identifier, préparer et disposer des matières recyclables
- d'aménager des attraits plein air pour la famille (des sentiers pédestres sur le territoire et aires de pique-nique / relais)
- d'établir des partenariats avec les organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux

⁷ Certaines recommandations de la section « La famille montvaloise et le transport » complètent les recommandations présentées ici

- de maintenir et étendre le programme d'inspection de la gestion des boues usées aux autres règlements existants visant la protection des zones écologiques
- d'encourager la tenue d'activités ayant pour thème la famille et l'environnement

La famille montvaloise et l'intégration des jeunes (12 à 17 ans)

La famille montvaloise se voit confrontée à des choix difficiles lorsque l'un ou plusieurs de ses membres atteignent la catégorie des 12 à 17 ans. L'absence d'institution d'enseignement secondaire exige que ces jeunes se rendent en ville pour aller à l'école. Ils y rencontrent des amis, y font des sorties et des activités qui n'existent qu'en zone urbaine. Le déplacement de ces jeunes devient donc un problème important pour les familles (nous reviendrons à cet aspect dans la section « La famille montvaloise et le transport », p. 20).

Lorsque nous les avons interrogés, les jeunes semblent très conscients de la différence entre vivre « en ville » et vivre « à la campagne ». Plusieurs sont d'ailleurs d'avis qu'il y a des avantages à vivre « à la campagne ». Ce groupe d'âge présente tout de même des défis intéressants pour la Municipalité de Val-des-Monts, puisqu'il est caractérisé par le besoin de socialiser, d'appartenir à un groupe, de se développer des talents et des aptitudes. Ces jeunes auront à s'intégrer sur le marché du travail et représentent une main-d'œuvre importante qui peut être mieux encadrée et exploitée.

La Municipalité de Val-des-Monts a donc un rôle important à jouer afin d'intégrer ces jeunes à la communauté et de favoriser leur épanouissement.

CONSIDÉRANT que l'on constate un manque d'infrastructures, d'activités et de travail pour intéresser les jeunes et leurs familles à rester à Val-des-Monts et s'y plaire, donc peu de jeunes voient des occasions de travail sur le territoire

ET AFIN :

- de contrer l'exode des jeunes
- de développer des infrastructures de loisirs et des lieux de rassemblement pour les jeunes et leur famille
- de favoriser la création d'occupations, telles qu'emplois, activités, sports, pour les jeunes sur le territoire de la Municipalité, afin d'améliorer la qualité du temps passé en famille

NOUS RECOMMANDONS :

- de préparer une analyse des besoins et un plan détaillé des infrastructures existantes ou à développer, par ordre prioritaire
- de mettre sur pied des grilles horaires adaptées aux différents membres de la famille afin de faciliter la participation aux activités
- d'inciter les commerçants et les entrepreneurs à embaucher les jeunes du territoire en leur faisant connaître les différents programmes existants
- d'outiller les jeunes de notre territoire en mettant sur pied des ateliers de préparation de curriculum vitae, d'entrevues et autres ou travailler en partenariat avec des organismes qui offrent ces services
- de maintenir et bonifier le programme municipal d'embauche d'étudiants d'été

La famille montvaloise et la sécurité publique

La sécurité publique est un élément important de la gestion municipale. À Val-des-Monts, il existe présentement un Comité consultatif de la sécurité publique, ainsi qu'un service municipal actif (pompiers, police de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, service 911, etc.).

En parallèle aux besoins de base de la population en termes de sécurité publique, la famille montvaloise a des préoccupations et des besoins spécifiques. Par exemple, les familles recherchent des endroits sécuritaires pour les randonnées à vélo ou des marches, craignent les chiens qui se promènent en liberté dans les rues/quartiers lors des promenades en

famille, souhaitent une présence policière accrue aux endroits stratégiques et lors d'activités. De plus, elles demandent des moyens de signalisation facilitant la traverse des chemins principaux près des écoles ou la prudence au volant dans les quartiers résidentiels, veulent que leur famille vive en sécurité dans leur quartier, etc.

CONSIDÉRANT qu'il existe un besoin d'améliorer certains aspects de la sécurité publique pour les familles de Val-des-Monts

ET AFIN :

- de sensibiliser le Comité consultatif de la sécurité publique sur le besoin d'un service de police communautaire
- de sensibiliser les familles à la prévention
- d'améliorer la sécurité publique des familles (vols, feux, sécurité routière, etc.)
- de trouver des moyens de faciliter la mise en application des règlements municipaux voués à la sécurité

NOUS RECOMMANDONS :

- de développer un service de police communautaire permanent, accessible et sensible aux besoins des familles
- d'organiser des événements annuels de prévention et de sensibilisation en sécurité publique pour les familles (ex. : clinique de vérification de sièges d'auto pour enfants...)
- de faire une étude de faisabilité pour l'installation d'une traverse de piétons ou autre signalisation dans les villages de Perkins, Saint-Pierre-de-Wakefield et Poltimore
- de faire l'inventaire des règlements municipaux en ce qui a trait à la sécurité des familles
- de sensibiliser le Comité consultatif sur la sécurité publique aux résultats de la consultation des familles sur le volet sécurité

La famille montvaloise et les loisirs, la culture et le milieu communautaire

Il existe présentement à Val-des-Monts une offre de services de loisirs et de culture variée s'adressant à divers groupes d'âge. Cependant, la famille montvaloise recherche des activités qui se pratiquent en famille, à des moments propices pour tous.

Le milieu communautaire dépend bien souvent de l'action bénévole. Ce secteur a besoin d'un regain de vitalité dans les sphères d'activités qui fournissent des services aux familles ou qui peuvent utiliser les services bénévoles des familles.

CONSIDÉRANT que la programmation des loisirs et de la culture est axée principalement sur le citoyen et que l'on constate un besoin de soutien et de recrutement de bénévoles

ET AFIN :

- de revoir la programmation du service des Loisirs et de la Culture de la Municipalité en fonction des besoins des familles
- de s'assurer de l'accessibilité et d'une tarification adaptées aux familles
- de favoriser et reconnaître le bénévolat incitatif multi-générationnel

NOUS RECOMMANDONS :

- de faire des recommandations au sujet de la programmation pour la famille au Comité des Loisirs et de la Culture
- de faire de la journée familiale montvaloise une activité annuelle et maintenir le « Noël en famille »
- de maintenir le projet de piste cyclable au secteur Poltimore et, après évaluation, étendre le projet aux autres secteurs
- de faire une étude de faisabilité pour le développement de sentiers pédestres sur le territoire et aires de pique-nique

La famille montvaloise et le transport

La vaste étendue du territoire, combinée à sa faible densité et à sa réalité historique (fusion de trois anciens villages) présentent des défis de taille pour le déplacement de la famille montvaloise et de ses membres. De plus, 80 %⁸ de la population active doit se déplacer vers les centres urbains à proximité pour se rendre au travail.

Il y a donc des liens étroits entre les valeurs environnementales, familiales, communautaires et sociales qui se recoupent ici. Faciliter le transport de groupes vers les lieux d'activités, le transport collectif ou le covoiturage favorise la qualité de vie des familles puisque cela contribue à plusieurs objectifs de la présente politique.

CONSIDÉRANT qu'il y a un besoin de développer le secteur du transport à 3 niveaux :

- 1) covoiturage / transport des gens se rendant en ville pour travailler (majorité des travailleurs de Val-des-Monts)
- 2) transport de soutien aux familles dans le besoin
- 3) transport des jeunes vers les lieux d'activités

ET AFIN :

- d'améliorer la qualité de vie des familles
- d'inciter les familles à s'installer à Val-des-Monts et assurer la rétention de ces familles
- de favoriser la participation des familles aux activités et leur accès aux différentes ressources
- de permettre à la population d'accéder aux services de santé et services sociaux, à l'éducation et aux loisirs
- de permettre aux jeunes des différents secteurs de se regrouper pour des activités sociales et de loisirs

⁸ Sondage Ad Valorem - Novembre 2004

NOUS RECOMMANDONS :

- d'évaluer la motivation de la population à un programme de
- « jumelage / covoiturage » en vue de sa création
- de développer un système de stationnements incitatifs
- d'établir des contacts avec d'autres municipalités en milieu rural de même taille qui vivent des problèmes semblables
- de maintenir et bonifier le programme de transport collectif
- de développer une entente de partenariat avec les transporteurs privés pour permettre aux jeunes et aux familles de participer aux activités
- d'évaluer la possibilité de fournir les ressources nécessaires pour faciliter l'accès au transport pour les familles

La famille montvaloise et la communication

Ce champ d'intervention s'est imposé suite aux consultations. En échangeant sur les divers besoins, préoccupations, idées et suggestions des familles pour s'épanouir à Val-des-Monts, plusieurs familles se rendaient compte qu'en effet plusieurs ressources existent déjà sur le territoire. Comment alors faire le lien entre les ressources existantes et les familles, comment les rejoindre et surtout leur fournir l'information appropriée? Plusieurs échanges ont mené à des pistes de solution.

D'abord, l'administration municipale n'a pas de département de communication ou d'employé chargé principalement d'un tel service. De même, les initiatives de communication ont besoin d'être centralisées. Il semble donc impératif que la Municipalité de Val-des-Monts se dote de mécanismes assurant une communication efficace sur son territoire.

CONSIDÉRANT que les familles montvalaises se disent peu informées des diverses activités et ressources de la Municipalité et qu'il existe des outils de communication appréciés mais, leur mode de distribution semble problématique

ET AFIN :

- d'améliorer la communication entre la Municipalité de Val-des-Monts et les familles
- de revoir les outils de communications existants et leurs modes de diffusion

NOUS RECOMMANDONS :

- d'élaborer une politique municipale de communication
- de créer une section spéciale dans la « Clé des champs » (dépliant du service des Loisirs et de la Culture) réservée aux renseignements / activités pour la famille
- d'initier des pourparlers avec le journal bi-mensuel local, le « Journal L'Envol », afin de discuter du mode de distribution
- d'augmenter la visibilité de la Municipalité auprès des familles de la région
- de créer un outil de communication présentant les services offerts en soutien aux familles de Val-des-Monts
- de maximiser l'utilisation du site Web de la Municipalité pour informer les familles montvalois des activités et ressources disponibles sur le territoire

La famille montvaloise et le développement des activités économiques

Bien des activités de développement économique à Val-des-Monts ont une incidence directe sur la famille. Le développement résidentiel, commercial et le zonage affectent les familles. Prévoir des espaces communs/parcs au sein d'un projet de développement résidentiel et trouver des solutions au zonage des terrains entourant une école surpeuplée ne sont que quelques exemples d'éléments du développement économique qui touchent directement les familles.

CONSIDÉRANT qu'il y a un lien direct entre le développement économique sur le territoire et la qualité de vie des familles et que plusieurs jeunes familles viennent s'installer à Val-des-Monts, cherchant des maisons/logements moins coûteux

ET AFIN :

- de profiter de la révision du plan d'urbanisme pour faire valoir le concept famille
- de développer le potentiel économique du territoire en tenant compte des besoins des familles
- d'adapter et appliquer les règlements sur le zonage aux besoins des familles

NOUS RECOMMANDONS :

- que le conseil municipal donne des mandats spécifiques au Comité consultatif de l'urbanisme et au Comité de revitalisation et développement socio-économique, adaptés aux besoins des familles
- d'identifier les secteurs et les activités à développer
- de créer des incitatifs pour faciliter l'investissement des développeurs / promoteurs
- de sensibiliser le conseil municipal aux besoins des familles lorsqu'il prend des décisions

La famille montvaloise et les services de garde

Dans plusieurs familles, l'un ou les deux parents travaillent à l'extérieur du domicile et elles doivent donc compter sur un service de garde de qualité pour s'occuper des enfants d'âge préscolaire ou scolaire en dehors des heures de classe. Les écoles du territoire offrent des services de garde scolaires et certains services de garde privés complètent l'offre de service.

Un Centre de la petite enfance (CPE) est présentement en développement à Val-des-Monts et offre déjà des services en milieu familial. Deux installations devraient être construites d'ici 2006. Le CPE permet d'offrir des services de garde de qualité à contribution réduite et d'autres services-conseils et pédagogiques, favorisant ainsi l'épanouissement des familles. La Municipalité a un rôle important à jouer pour appuyer le développement du CPE.

Enfin, les familles ont aussi des besoins ponctuels pour des services de garde pour leur permettre de veiller à d'autres obligations ou simplement pour prendre un temps de répit. Cet aspect sera traité dans la section « La famille montvaloise, l'équité sociale et le soutien à la famille », p. 24.

CONSIDÉRANT que l'on constate un besoin important d'offrir des services de garde de qualité à prix réduit

ET AFIN de soutenir le développement du CPE et autres services de garde et appuyer le développement de l'offre de services

NOUS RECOMMANDONS :

- de maintenir un lien étroit entre la Municipalité et le conseil d'administration du CPE La cigale et la fourmi
- d'investir et soutenir des projets de services de garde afin d'aider les « nouvelles familles »

La famille montvaloise, l'équité sociale et le soutien à la famille

Ce champ d'intervention cible plus précisément les besoins sociaux qui visent l'épanouissement des familles, sur le plan de la santé physique et psychologique, l'aide ponctuelle, l'accompagnement, le répit, l'entraide, etc. Les ressources qui œuvrent en ce sens sont nombreuses et incluent le Centre de santé et de services sociaux, Contacts Femmes-Enfants, la Maison de jeunes Val-Jeunesse, La Chaumière entre monts et vallées, la société Saint-Vincent-de-Paul, et bien d'autres.

La pauvreté touche 10,8 %⁹ des familles montvalaises. Les services visant à briser l'isolement de ces familles, à leur proposer des moyens de prise en charge, à offrir des biens et services peu coûteux sont des exemples d'initiatives d'équité sociale et de soutien à la famille.

CONSIDÉRANT qu'il existe des ressources actuellement disponibles sur le territoire mais certains services pourraient être plus adaptés aux besoins des familles

ET AFIN :

- d'améliorer les services existants de soutien aux besoins des familles et en faciliter l'accès
- de stimuler la pratique d'activité physique et culturelle en famille

NOUS RECOMMANDONS :

- de rassembler les ressources du milieu pour s'assurer que leurs offres de services rencontrent les besoins des familles, sous forme de table de concertation, par exemple
- de soutenir les démarches pour l'ouverture de la maison de la famille à Val-des-Monts afin de centraliser les ressources
- d'encourager les organismes œuvrant auprès des familles à mieux adapter leur programmation à leurs réalités

Conclusion

Avec l'adoption de cette politique familiale, le Comité d'élaboration de la politique familiale a mis en place pour la Municipalité un cadre de référence qui lui permettra de fixer, dans son plan triennal, ses buts et objectifs et d'évaluer l'impact de ses actions en matière de famille.

Le comité souhaite vivement que cette politique devienne un outil de travail, un document de référence pour ses partenaires privés et publics et qu'elle guide l'ensemble des interventions familiales sur le territoire montvalois.

Un premier travail de mise en commun et de recherche a permis aux partenaires de dresser une première série de champs d'intervention rejoignant les besoins des familles montvalois. Ensuite, c'est par un processus de consultation élargi auprès de la population que nous avons validé les champs d'intervention et les actions à mener contenus dans la présente politique.

Cette politique se veut également être la prémisse des dialogues et des échanges qui permettront de créer un dynamisme fort et bien enraciné.

Nous croyons que l'application des recommandations de la présente politique permettra aux familles montvalois d'évoluer dans un environnement favorisant l'épanouissement de tous ses membres.

Reste maintenant aux divers acteurs à la mettre en place et à la faire vivre.

« *La famille, notre trésor!* »

Les membres du comité,
Mesdames Marie-Josée Bernier, CPE La cigale et la fourmi; Julie Dagenais, Municipalité de Val-des-Monts; Joëlle Gauthier, Contacts Femmes-Enfants; Danielle Patenaude, Conseil d'établissement de l'école de la Colline; Fannie Roy, La Chaumière entre monts et vallées; messieurs Jean Gagné, Centre de santé et de services sociaux des Collines; Bernard Mailhot, président du Comité d'élaboration de la politique familiale et conseiller municipal du district no 5; Georges Poirier, Saint-Vincent-de-Paul; Gaétan Thibault, Maison de jeunes Val-Jeunesse

Remerciements

La politique familiale de la Municipalité de Val-des-Monts a été élaborée sous la gouverne d'un comité d'élaboration de la politique familiale dirigé par monsieur Bernard Mailhot, président du comité des Loisirs, responsable des questions reliées à la famille (RQF) et conseiller du district no 5 et formé des personnes suivantes :

Madame Marie-Josée Bernier, CPE La cigale et la fourmi

Madame Julie Dagenais, Municipalité de Val-des-Monts

Monsieur Jean Gagné, Centre de santé et de services sociaux des Collines

Madame Joëlle Gauthier, Contacts Femmes-Enfants

Madame Danielle Patenaude, Conseil d'établissement de l'école de la Colline

Monsieur Georges Poirier, Saint-Vincent-de-Paul

Madame Fannie Roy, La Chaumière entre monts et vallées

Monsieur Gaétan Thibault, Maison de jeunes Val-Jeunesse

Remerciements – Participants

Pour le conseil municipal :

Monsieur Marc Carrière, Maire

Monsieur Serge De Bellefeuille, conseiller district no 1

Monsieur André Renaud, conseiller district no 2

Madame Margaret C. Carey, conseillère district no 3

Monsieur Julien Croteau, conseiller district no 4

Monsieur Bernard Mailhot, conseiller district no 5

Monsieur Jean Lafrenière, conseiller district no 6

Pour la direction générale :

Madame Patricia Fillet, directrice générale

Monsieur André Malette, responsable de la taxation

Madame Pauline Lafrenière, chef du service des Finances (retraitée)

Madame Stéphanie Giroux, directrice du service des Finances

Pour la direction des loisirs et de la culture :

Madame Julie Dagenais, directrice aux activités communautaires et sportives

Pour la direction de l'environnement et de l'urbanisme :

Madame Nathalie Gingras, directrice du service de la Planification, Environnement et Urbanisme

Pour la direction des travaux publics :

Monsieur Gilles Reny, directeur des Travaux publics et Directeur général adjoint

Madame Magali Couture, directrice adjointe

Pour les firmes d'experts-conseils et ministères :

Monsieur Luc Lévesque, Sondage Ad Valorem

Monsieur Marc Delmelle du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine

Monsieur Yves Cyr, Carrefour action municipale et famille

Pour la traduction :

Madame Andréanne Jobin

Service du secrétariat de la Municipalité de Val-des-Monts

À tous les membres des groupes communautaires et les individus qui nous ont donné du temps et fait part de leurs idées et préoccupations en lien avec la vie familiale à Val-des-Monts tout au long de nos travaux.

Au nom de toute la communauté, Merci!